

# CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 08 juillet 2019 à 18 heures 00 minutes  
Salle des Mariages

## Présents :

Mme BELLET Sylvie, Mme CHEMIN Françoise, M. DELAHAYE Jean-Richard, M. FIOUET Pierre, M. LAMBERT Michel, M. MARECAL René, M. NAVARRE Jean-Louis, M. PAIMPARAY William, Mme PIGNE Corinne, Mme SOUDRY Christine, M. Michael DEMARE.

## Procuration(s) :

M. DENEUVE Edouard donne pouvoir à M. MARECAL René

## Absent(s) :

Mme AUVRAY Isabelle, Mme LEPLAY Aurélie

## Excusé(s) :

M. DENEUVE Edouard, Mme VARIN Nathalie

Secrétaire de séance : Mme PIGNE Corinne

Président de séance : M. NAVARRE Jean-Louis

## 01 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 11 JUIN 2019:

Soumis à l'approbation de l'assemblée, le compte-rendu de la séance du 11 juin 2019 est validé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande l'ajout des points supplémentaires suivants :

05 - DEMANDES DE SUBVENTION SUITE INONDATION

06 - NOMINATION DES DEUX COURTS DE TENNIS

## 02 - INFORMATIONS DU MAIRE:

- La séance de ce jour sera enregistrée par Mme Malandain.
- Le contrat de la région pour la subvention de la salle de la Concorde sera signé le 06 septembre 2019. La Région accorde 20% de la somme annoncée. La DETR accorde 20% également. Le Département n'a pas encore officialisé sa réponse mais devrait accorder 20% également. Il reste la réponse du DSIL en attente et une autre demande de subvention sera effectuée auprès de la DRAC.
- Les panneaux touristiques ont été installés vendredi dernier dans Valmont et sur la vélo route du Lin. Ils ont déjà de bons échos. Un panneau a été posé à l'envers sur la place mais sera remis au bon endroit prochainement.
- On a eu la visite des autorités monégasques pour la venue du Prince. Certaines dispositions devront être prises : une estrade, des barnums, des cordes de bande souple pour la sécurité, etc. Le programme du Prince pour cette journée est également dévoilé. Les premiers postes seront en comité restreint : visite de l'Abbaye, visite de l'école primaire, visite du château. De plus, un timbre a été émis par les services monégasques pour l'occasion. Ces timbres peuvent être commandés si des personnes sont intéressées. Ils peuvent prendre la forme d'une enveloppe spéciale pour les personnes qui souhaiteraient avoir une dédicace du Prince. Mme Chemin se demande pourquoi elle n'est au courant de rien alors qu'elle fait partie de l'association des amis de l'Abbaye. Le Maire lui indique que lui-même a été mis au courant du programme très récemment.
- La réfection du terrain de tennis a démarré ce jour.

- POINT INONDATION :

En 15 jours, la commune a subi trois inondations. La troisième a été beaucoup plus importante que les deux autres. Le Maire tient à remercier tous les conseillers et adjoints qui ont donné un coup de main et en particulier M. Edouard Deneuve qui a mis à disposition une mini-pelle avec un chauffeur ainsi que M. Samuel Lange qui a participé activement au déblayage toute la journée.

Suite aux inondations, la commune a déposé un dossier de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture.

M. Le Maire accompagné de M. Marécal, 1<sup>er</sup> adjoint et des responsables de la direction des Routes, des Bassins versants et de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral ont fait le tour de la commune et de ses alentours et constatent la nécessité des actions suivantes:

- Route de Gerponville:

1- création d'un caniveau au niveau du bois avec la mise en place d'une convention signée entre la DDR et le propriétaire du bois.

2- création d'un bassin naturel (retenue d'eau) dans la balastière à ciel ouvert.

3- Entretien par la DDR du Bassin situé près du lotissement des Sablières . Il faudra également déboucher les canalisations qui partent des Sablières pour se jeter dans ce bassin car elles sont partiellement bouchées.

En règle générale, le Département représenté par Mme Virette devra entretenir les caniveaux le long de la voie verte afin que l'eau puisse s'écouler correctement et déboucher les petits tunnels courant sous celle-ci.

- Le Valrandon :

1- entretien des pièges à cailloux par l'Agglomération Fécamp Caux Littoral.

- Au niveau du Petit Val :

1- L' agglomération Fécamp Caux Littoral se porterait acquéreur de la parcelle qui se situe en face du Petit Val,devra buser sous la route afin qu'il y ait un maximum d'eau qui passe dessous.

2- Entretien du caniveau.

- Hameau du Bec au Cauchois:

1- au niveau de la station d'épuration: reniveler le caniveau afin de rediriger l'eau vers l'herbage dont la commune est propriétaire et ensuite vers la rivière.

2- Et en coin de parcelle, il faudra creuser une retenue d'eau avec un débit de fuite et taluter.

- La rue du 8 mai : la chaussée s'est trouvée détériorée suite aux forts ruissellements.

1. Le Syndicat des Bassins Versants devra réaménager la mare située sur Thiergeville.

- Route de Therouldeville. La DDR devra doubler les grilles car celles en place ne suffisent pas pour absorber toute l'eau qui passe.

Les Brigades Vertes vont intervenir chez Mme Marybrasse et M. Quénel.

M. Delahaye demande s'il y a un dossier de suivi de ces travaux, réalisés et à réaliser dans le cadre de la commission travaux. Ce dossier devra contenir les besoins de la commune en entretien, et de maîtriser les actions à faire. M. Le Maire lui répond qu'un dossier existe depuis 2012 et que tout y sera noté.

Mme Bellet demande si les autres communes ne pourraient pas mettre du personnel à disposition lors de ces intempéries. Le Maire justement, sur le conseil de M. Demare va en parler à la prochaine réunion du Conseil Communautaire. Le jour où il arrive une intempérie, une catastrophe naturelle, que les communes qui ne sont pas touchées mettent à disposition du personnel avec du matériel et vice versa. Mme Bellet évoque également le problème des rivières qui ne sont pas curées. M. Le Maire demande à ce que soient systématiquement signalés tous points dangereux ou à problème au Syndicat des Rivières.

Mme Chemin parle de l'association « Solidarité canton de Valmont » créée en 1999 suite à des inondations qui leur a permis d'indemniser des gens. Il reste un peu d'argent de cette association et Mme Chemin souhaite savoir comment aider. Le Maire lui demande de venir en discuter en mairie lorsque des gens viennent vers elle pour ce genre de problème.

### **03 - SALLE DE LA CONCORDE: AVANT-PROJET DÉFINITIF PRÉSENTÉ PAR BRUNO SAAS**

Afin de pouvoir libérer M. SAAS au plus tôt, M. Le Maire demande au Conseil de bien vouloir le laisser présenter l'Avant – Projet